

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais s'est engagée en 2021 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui a été reconnu par le Ministère en 2022. L'objectif est d'engager l'agglomération dans la transition alimentaire et agricole, en fédérant tous les acteurs du territoire, et en développant une alimentation saine, durable, bio, locale et accessible à tous. Nous aimerions que la ville de Sens s'empare rapidement de ce sujet en soutenant au sein du conseil d'agglomération la mise en place d'une convention citoyenne sur l'alimentation, faisant de tous les habitants des acteurs de nos modes de consommation. Voici quelques

mesures que nous avons proposées lors des élections municipales de 2020 :

- Créer une ceinture maraîchère autour de la ville pour faciliter l'installation d'agriculteurs biologiques et préserver les terres agricoles.
- Augmenter la part de produits bio et locaux dans les cantines et passer la restauration scolaire en régie municipale.
- Organiser la collecte des invendus à chaque fin de marché et de service de cantine pour une redistribution aux plus démunis par le CCAS.
- Favoriser la création de potagers collectifs et vergers dans l'ensemble des quartiers.

**Groupe d'opposition Sens Ecologie et Solidarité**